

## Agir pour Ayguemorte

Madame Martine TALABOT

33640 AYGUEMROTE LES GRAVES

**OBJET :** Réponse à votre mail du 5 décembre refusant de débattre avec notre liste « Redonnons aux Ayguemortais le pouvoir d'agir »

*Ayguemorte les Graves, le 8 décembre 2025*

Madame le Maire, Martine TALABOT, candidate tête de liste AYGUEMORTE2026.

Nous sommes au regret d'avoir à prendre acte de votre refus de dialoguer malgré notre main tendue.

Vous presupposez, sur des critères que vous n'expliquez pas dans votre réponse et sans avoir essayé d'amorcer un commencement de dialogue en privé, que notre opposition n'est pas légitime en précisant que : « *Le face à face politique, lorsqu'il devient un exercice d'opposition pour l'opposition finit par écarter le citoyen* ».

Vous stigmatisez l'opposition pour l'opposition.....

Pourtant notre projet déclaré le 12 juin dernier semble vous avoir concrètement inspiré et a participé à infléchir votre politique sur des sujets ignorés de longue date et pourtant au cœur des préoccupations quotidienne des Ayguemortais :

- Sur la sécurité des personnes et des biens avec le déploiement de la vidéo protection : en faisant participer le major de gendarmerie au Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> octobre 2025 qui a expliqué l'intérêt de ce type de dispositif en rappelant les chiffres notamment de cambriolages à AYGUEMORTE LES GRAVES (60 maisons en 6 ans soit presque 10 maisons cambriolées chaque année à l'échelle de la Commune sur les 6 dernières années). Depuis vous envisagez de le déployer à AYGUEMORTE LES GRAVES comme nous le faisons depuis le départ.
- Sur le périscolaire : en accédant enfin aux réclamations de nombreux parents d'élèves en réduisant les délais d'inscription au périscolaire validé en Conseil Municipal le 5 décembre dernier. Ce point est repris dans notre programme depuis le départ puisque nous proposons de revenir au système antérieur à savoir que la présence vaut inscription.
- Sur votre relation aux habitants : en décentralisant le café des élus en réponse à notre campagne de porte à porte.
- Sur la sauvegarde de l'environnement : en déposant plainte auprès du procureur de la république après que nous vous ayons alerté sur le défrichement sauvage du porteur de projet qui a implanté une antenne relais sans autorisation de défrichement Route du Pont d'Hostens alors qu'il était de votre responsabilité de vous assurer de son obtention avant tout commencement de travaux.

➤ Sur l'avenir de notre cœur de bourg : En lançant une enquête en partenariat avec la CCI sur facebook auprès des habitants en réponse à notre projet de bar et épicerie associative.

Toutes ces « rétroflexions » ont été initiées suite à notre déclaration de candidature le 12 juin dernier et personne n'est dupe d'imaginer qu'elles n'ont aucun lien avec notre engagement.

Ces revirements démontrent que notre opposition est objectivement, factuellement constructive.

Elle n'a aucune autre raison d'être que celle d'incarner un projet nouveau qui répond aux besoins des Ayguemortais. En ce sens, vous ne pouvez pas réduire notre opposition à une histoire de personnes car ce que nous proposons est différent de ce que vous avez proposé pendant 4 années aussi bien sur la forme que sur le fond.

Aussi, sur la manière dont nous portons avec le cœur notre projet, en balance de votre discours, qui discrédite la sincérité de notre engagement et qui vise à éviter d'échanger publiquement, il y a nos actes et notamment notre campagne de porte à porte sans précédent dans l'histoire de notre village.

Cette campagne de porte à porte se fait sur la base d'un projet concret, annoncé dès le départ, portée quotidiennement par une équipe soudée de 17 personnes depuis plus de 6 mois et qui témoigne au quotidien (avec 3 personnes chaque jour) de notre humilité, de notre respect, et de notre dévouement envers la population.

Rien que pour cela, nous estimions avoir gagné la légitimité de débattre avec vous car cela montre notre aptitude à l'échange, au dialogue et à la remise en question.

Votre réponse ne nous donne même pas ce crédit là et cela donne un mauvais exemple à la plus petite échelle de la démocratie : La Commune.

Le silence s'impose unilatéralement. Le dialogue, lui, se construit à deux dans une relation dont il nous incombe de poser d'ores et déjà les jalons.

Il faudra pourtant, Madame le Maire, dans l'avenir, apprendre à vivre ensemble car quel que soit les résultats des élections, nous devrons apprendre à vivre et à débattre ensemble dans le futur conseil municipal puisqu'il y aura des élus des deux listes ; scrutin de liste proportionnel oblige.

Pour conclure, nous vous souhaitons bonne chance pour le lancement de votre campagne d'écoute et de terrain centrée sur les habitants, leurs besoins et leurs attentes et nous vous en félicitons car il vous reste peu de temps. (En ce qui nous concerne notre liste, nous avons rencontrés 331 foyers en 6 mois en étant impliqués quotidiennement, après notre journée de travail et les week ends).

Sachez, Madame le Maire, que nous resterons toujours ouverts au dialogue et nous espérons que notre réponse vous aidera à objectiver les choses et à ne pas rester sur un avis à priori.

« Un bon leader peut s'engager dans un débat de manière franche et approfondie, sachant qu'à la fin, lui et l'autre partie doivent être plus proches, et ainsi en sortir plus forts.

Nelson MANDELA

Restant à votre entière disposition pour en échanger,

Je vous prie d'agrérer, Madame le Maire, l'expression de mes plus respectueuses salutations.

Lionnel FOULON

Bien respectueusement

///.>)



Outlook

---

## Votre mise au point du 5 décembre

---

À partir de lionel foulon

Date Lun 08/12/2025 17:46

À Martine TALABOT

Cc contact <contact@ayguemortelesgraves.fr>; 'Mickaël DUMESNIL'  
; 'Fabienne FABRIKEZIS'  
'Benoit GUILLOT Mairie AYGUEMORTE LES GRAVES'

📎 1 pièce jointe (637 Ko)

2025-12-08 Courrier signé réponse à votre mail du 5 décembre.pdf;

Madame TALABOT,

Nous avons été surpris par votre retour par mail du 5 décembre dernier.

Au delà de votre refus d'échanger, nous avons été surpris par la virulence de vos propos à l'endroit de notre engagement.

Dès lors, après réflexion avec mon équipe, nous souhaiterions que vous puissiez reconsiderer la question de votre participation à la réunion publique conjointe et contradictoire à la lumière des éléments que nous avons souhaité expliciter dans le présente courrier afin de lever s'il en était utile tout malentendu.

Dans l'attente de votre retour diligent.

Bien cordialement,

Lionnel FOULON

PS : Le présent courrier sera déposé dans votre boite à lettre ce jour.